

Compte-rendu du Conseil d'UFR du 19 mars 2025

Thomas Sigaud, directeur de l'UFR

Membres  lus pr sents ou repr sent s :

Coll ge des Professeurs et assimil s (8) : J r me Bocquet (procuration   Sylvie Crogiez-Petrequin), Vincent Cotro (procuration   Louise de Raymond), Robert Courtois, Sylvie Crogiez-Petrequin, Caroline Giraudeau (procuration   Robert Courtois), Marie-Pierre Lefeuvre (procuration   Thomas Siagud), S bastien Pesce (procuration   Robert Courtois), Manuel Royo.
Excus  : n ant

Coll ge des ma tres de conf rences et assimil s (7) : Louise Bernard de Raymond, Lucie Gaugain, Laurent Gautier, Sylvain Janniard, Kristell Pothier
Excus e : Emmanuelle Champion-Hindy,

Coll ge des personnels administratifs et techniques (5) : Elodie Bergeret (procuration   Pascal Pinoteau), Pascal Pinoteau, Pascal Plisson (procuration   Fabienne Tersac), Fabienne Tersac.
Excus  : S bastien Le Priol

Coll ge des  tudiants (11) : Axel Caillaud, Na m Cornalba
Excus s : n ant

Coll ge des personnalit s qualifi es (8) : Mauro Cuzzoni (procuration   Fabienne Tersac), Philippe Roussy (procuration   Thomas Sigaud),
Excus s : Christophe Dupin, G raldine Godot, Olivier Lebreton, Jean-Luc Porhel, Sandrine Vrignaud

Assesseure : Maryl ne Moreau
D l gu e Relations Internationales : Caroline Giraudeau
Membres invit s : Nathalie Bouloux (d pt. d'histoire), Philippe Canguilhem (d pt de musique), Val rie Cohen (d pt ; de sociologie) ; S bastien Durand (CFMI), Nicolas Gillet (d pt. de psychologie), Fosca Mariani (d pt. de philosophie)
Membres   titre consultatif : Benoit Wolf, responsable administratif.

Le quorum (19) est atteint avec 22 pr sents et repr sent s. Thomas Sigaud directeur ouvre la s ance et  nonce les diff rents points   l'ordre du jour du conseil d'UFR.

Thomas Sigaud introduit le conseil d'UFR en remerciant les élus d'avoir participé activement aux délibérations et débats au cours de cette mandature en soulignant la qualité du travail et des échanges pendant ces quatre années.

Il accueille également Nicolas Gillet, nouvellement élu directeur du département de psychologie.

Au cours des trente conseils qui ont égrené cette mandature, il a voulu en faire un espace d'écoute, d'échanges, de débat où pouvaient s'exprimer des conceptions différentes de nos métiers.

Ce mandat a été aussi celui d'une opposition viscérale à la mise en place de la sélection en licence et une attention particulière aux conditions de travail et d'études.

Il regrette cependant qu'au niveau de l'établissement, il n'y ait pas eu un consensus pour revoir la répartition des moyens au sein des composantes tout en soulignant des avancées avec la création de deux emplois en sociologie et en psychologie, le redéploiement de support d'Ater, le recrutement d'une agrégée en sciences économiques et sociales ou la cdification de collègues enseignants et biatts.

Si la précarité est encore fortement présente parmi les personnels, il constate également que les débats autour des campagnes des biatts sont moins normés que ceux des enseignants et enseignants-chercheurs.

Enfin, cette mandature a réalisé un travail important afin de mieux accompagner les étudiants en situation de handicap dans le déroulement de leurs études en mettant en place des crédits pour les surveillances des examens, la création d'une référente administrative et une référente pédagogique.

Il poursuit l'ordre du jour en évoquant quelques sujets concernant la vie de l'établissement. Thomas Sigaud précise que la correspondante pédagogique reviendra vers les responsables pédagogiques pour aborder la question des relations avec les établissements du secondaire. La nouvelle équipe de gouvernance souhaite relancer ce type de partenariat et propose de faire un état des lieux des relations entre les composantes et les établissements du secondaire.

Il rappelle également que l'université entame une réflexion autour des usages de l'intelligence artificielle générative. Il précise également que les conseils de perfectionnement doivent être mis en place. A cet effet, il est rappelé que toutes les informations figurent sur l'intranet sur le cadre et les attendus dans le fonctionnement des conseils de perfectionnement.

Leur consultation sera rendue obligatoire en 2026 pour toute modification de maquette. En attendant, un calendrier sera précisé pour les ajustements de l'offre de formation à l'issue d'une année de fonctionnement. Les modifications devront être réalisées à coût constant en termes de charge d'enseignement.

Sur ce point, Manuel Royo précise que l'HCERES est particulièrement sensible au bon fonctionnement des équipes pédagogiques via également les conseils de perfectionnement.

A l'issue de ces différents points d'information, Thomas Sigaud décline l'ordre du jour.

1- Comptes-rendus des conseils d'UFR

Les comptes-rendus des 4 octobre 2024, 9 janvier 2025 et 4 février 2025 sont adoptés à l'unanimité.

2- Statuts de l'UFR : nouvelle rédaction

Thomas Sigaud rappelle la genèse et le travail entrepris depuis deux ans pour mettre à jour les statuts au regard de l'évolution de la réglementation et des usagers.

Robert Courtois rappelle son souhait que les directeurs des unités de recherche soient membres invités de droit. Ce débat avait déjà eu lieu lors d'un précédent conseil et une majorité des élus avaient estimé que le périmètre des débats et en particulier sur la gestion des emplois devait se dérouler au sein des départements.

Kristell Pothier aurait souhaité que la délibération soit proposée aux élus de la nouvelle mandature. Le directeur de composante comme Nathalie Bouloux ou Sylvie Crogiez-Petrequin pensent au contraire que la délibération est l'objet des débats et propositions émanant du conseil sortant et qu'il serait curieux de proposer aux nouveaux élus de délibérer sur un dossier qu'ils n'auraient pas suivi pour une partie d'entre eux.

Le conseil débat également de la qualité des représentants des personnalités extérieures. Après débat, un consensus s'opère pour solliciter les représentants des structures suivantes : un ou une représentante d'un établissement scolaire, du planning familial, du CCOD, de la mission locale et de l'observatoire des inégalités.

Ces propositions seront également soumises à la direction des affaires juridiques.

Le projet des statuts est adopté par 22 voix pour et une abstention.

3- Questions pédagogiques

3.1 Diplômes d'université

Thomas Sigaud présente plusieurs modifications dans les maquettes de formation de diplômes d'université (voir fiche jointe).

Le DU Case Management : réussir ensemble l'accompagnement des parcours complexes s'intitule désormais DIU Case management et parcours Complexe (DU CARPO), le DU Pair-aidance croisée : théories et pratiques situées et le DU Clinique des violences sexuelles et psychotraumatologie connaissent des ajustements dans l'organisation pédagogique et sur les conditions d'inscriptions.

La maquette du DUMI en trois ans est également présentée.

L'ensemble de ces maquettes de formations est adopté à l'unanimité.

3.2 Calendrier universitaire

Le point sur le calendrier universitaire est repoussé au prochain conseil d'UFR. Kristell Pothier intervient pour aborder la question des cours délocalisés sur le site de Grandmont des étudiants de L3 de psychologie. Elle se fait la porte-parole d'enseignants qui souhaitent qu'une autre formation soit délocalisée et qu'en tout cas, ils aspirent à revenir sur le site des Tanneurs à la rentrée 2025.

Benoit Wolf précise le calendrier de la fin des travaux avec une réception des travaux prévue en juillet mais les salles de cours occupées pour les espaces documentaires ne pourraient être libérées que pour le mois de janvier 2026. Par ailleurs, l'équipement audiovisuel des amphis A, B et C ne sera livré qu'au cours du mois de septembre 2026.

Thomas Sigaud propose d'inviter le vice-président des moyens pour aborder les questions d'organisation de la prochaine rentrée universitaire et des possibilités d'aménagement.

4- 4- Utilisation des supports d'Ater – 2ème campagne

Thomas Sigaud présente les supports disponibles et les propositions d'affectation dans le cadre de la deuxième campagne d'Ater. Il précise également qu'il ne s'agit que des prêts tant sur le profil pédagogique que sur le rattachement à une équipe de recherche.

Ainsi, le département de musique peut cette année réaffecter deux supports : un au département de psychologie et un au département de sociologie.

Nathalie Bouloux fait état de la décision du département de géographie de ne plus vouloir dispenser des enseignements aux étudiants d'histoire et en particulier au sein de master MEEF. Elle s'étonne qu'un département puisse décider de ne plus assurer ses missions de service public et cette décision met en difficulté la formation.

Une demande urgente d'affectation d'un ater à la rentrée prochaine en géographie est donc formulée.

Thomas Sigaud propose aux responsables de département de préciser leurs besoins complémentaires en charge d'enseignement.

Après un tour de table, la proposition de coloration disciplinaire des postes d'Ater est adoptée à l'unanimité.

Ce point vient clôturer le dernier conseil de cette mandature.